

Le retour des échafaudages

k Vous ne rêvez pas et nous ne sommes pas le 1er avril: on va bien rajouter une couche d'échafaudages à ceux s'agrippant déjà au Palais de justice de Bruxelles comme une moule à son rocher. Bon, soyons de bon compte, c'est pour la bonne cause, cette fois. Dans le cadre des études actuellement menées sur l'état de la façade avant, ces nouveaux échafaudages vont être placés dans le péristyle du Palais, soit la partie comprise entre le haut de l'escalier et l'ancienne porte d'entrée en bronze. Il s'agit de vérifier l'état des murs du péristyle afin de pouvoir prévoir les travaux de rénovation nécessaires.

Ces mêmes escaliers qui pourraient bientôt ne plus être accessibles durant la nuit. En effet, la Fondation Poelaert, qui chapeaute la rénovation intérieure et extérieure du Palais de justice, va tenter de dégager des fonds dans les meilleurs délais afin de faire installer une grille devant le Palais au niveau du trottoir qui longe la place Poelaert. Il s'agirait, en réalité, d'un "retour en arrière". En effet, les plus observateurs pourront apercevoir, à même le sol, des vestiges des piquets d'une ancienne barrière. L'idée d'une telle protection serait de protéger le chantier et d'éviter que les palissades ne soient couvertes de graffitis à la première occasion.

Copyright © L'Echo